

Modèle 2025-2026

Composante :	IECI
Adopté par le conseil de composante le :	02/06/2025
Adopté par la CFVU en date du :	01/07/2025

Régime d'inscription :	☒ Formation initiale
	☐ Formation initiale en apprentissage
	☒ Formation continue
	☐ Formation continue en contrat de professionnalisation

ACCREDITATION 2020 - 2026
QUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETEN
Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
Année universitaire 2025/2026

1ère année
ntitulé de la mention : Musicologie
ours type (si existant) : Formation supérieure de musicien interprète



Dispositions particulières :
Pour valider leur année et accéder à l'année supérieure du parcours de licence FoSMI (Formation Supérieure de Musicien Interprète) et MIP, (Musique, Interprétation, Patrimoine), les étudiants auront validé chacun des blocs de connaissances et de compétences (BCC).
Le bloc de compétences disciplinaires n'est ni compensant ni compensable.
Le bloc de compétences complémentaires et linguistiques se compensent mutuellement.
Les unités d'enseignement (UE) composant chaque BCC se compensent entre elles.
A la fin d'une année de licence FoSMI - MIP, l'étudiant(e) doit obtenir la totalité des ECTS associés à chaque année.
La non validation par l'étudiant(e) de l'une des années de FoSMI et MIP entraîne le redoublement de l'étudiant(e) avec conservation des UE acquises.
Un(e) étudiant(e) ne peut être autorisé(e) à continuer dans l'année supérieure s'il (si elle) ne maîtrise pas les enseignements fondamentaux (bloc disciplinaire et bloc complémentaire) de ce parcours. Un(e) étudiant(e) ne pourra donc être autorisé(e) à continuer en année supérieure qu'à la condition d'avoir validé les BCC disciplinaires et complémentaires du parcours. Lorsqu'un(e) étudiant(e) n'a pas validé tous les BCC de l'année en cours, la poursuite en année supérieure est soumise à l'autorisation du jury.
Pour les étudiant(e)s inscrits en contrôle terminal, l'épreuve terminale représente 100% des crédits.
En cas de non validation d'un ou plusieurs blocs l'étudiant(e) peut se présenter aux épreuves de seconde chance (session 2) de toutes les UE non acquises (les UE dont la note de première session est inférieure à 10/20) et non compensées au sein du ou des blocs non validés. En raison de leurs spécificités, certaines UE (UE du CRR, stage...) n'ont pas de session 2.
Les UE libres ne peuvent être suivies qu'une seule fois au cours de la licence. Elles comptent dans le calcul de la moyenne de l'année dans lesquelles elles ont été choisies.
L'assiduité au CM et au TD est obligatoire. Les absences doivent être justifiées. La troisième absence non justifiée entraîne la défaillance à l'UE, si l'étudiant est inscrit en contrôle continu.
L'IECI est engagée contre le plagiat, afin de garantir la qualité de ses diplômes et de porter les valeurs universitaires d'honnêteté intellectuelle et de probité scientifique. Les travaux proposés par les étudiant(e)s doivent toujours être le résultat d'un travail original et personnel. L'IECI se réserve le droit d'utiliser un logiciel de détection du plagiat et informe ses étudiant(e)s que des procédures disciplinaires seront lancées en cas de plagiat avéré.

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	Obligatoire /optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsab le extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires						ECTS	Coefficie nt	Modalités de contrôle des connaissances											
						Présentiel				Distanci el				1ère session					2nde chance						
						Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présenti el					Heures FOAD	Total horaire	Type de contrôle					Type de contrôle				
																Contrôle continu		Examen terminal		Autres		2nd session		Autres	
													%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	
	BCC disciplinaire					0	78	0	78	0	78	15													
LMCDS101	S1	Discipline principale : Instrument / Voix	Obligatoire	XR Saumon	x		15		15		15	6	100%									100%	audition 30 min		
LMCDS102	S1	Deuxième instrument ancien OU Basse continue	Obligatoire	XR Saumon	x		15		15		15	3	100%									100%	audition 30 min		
LMCDS103	S1	Production artistique en petites formations et grands ensembles dirigés	Obligatoire	C.Dravers	x		24		24		24	3			100%	Audition 30min					100%	audition 30 min			
LHHIS160	S1	Initiation à la recherche en musicologie et histoire de la musique	Obligatoire	E. Samama/Z. Kreidy			24		24		24	3	100%					100%	Ecrit 2h						
	BCC Complément musicaux					0	81	0	81	0	81	9													
LMCTS110	S1	Ecriture harmonique et contrepoint 1	Obligatoire	S. Adam	x		15		15		15	2	100%					100%	Oral 15 min						
LMCTS111	S1	Théorie musicale, évolution et notation 1	Obligatoire	S. Adam	x		15		15		15	2	100%					100%	Oral 15 min						
LMCTS112	S1	Pratique vocale 1 (chœur)	Obligatoire	P. de Plainval	x		12		12		12	1	100%					100%	Oral 15 min						
LMCTS113	S1	Pratiques mentales et corporelles 1	Obligatoire	S. Adam	x		12		12		12	1	100%					100%	Oral 15 min						
LMCTS114	S1	Analyse 1	Obligatoire	Z. Kreidy	x		15		15		15	2	100%					100%	Oral 15 min						
LMCTS116	S1	Méthodologie	Obligatoire	Th.Leconte	x		12		12		12	1	100%					100%	Oral 15 min						
	BCC complémentaires et linguistiques					24	72	0	96	0	96	6													
LFLE100	S1	FLE (Français langue étrangère)	Obligatoire à choix	C. Le Floch			24		24		24	3	100%					100%	Ecrit 2h						
MIPANGS1	S1	OU Anglais musical	Obligatoire à choix	Ch. Hevik			24		24		24	3	100%					100%	Ecrit 2h						
1 UE au choix						24	24	0	48	0	48														
LHHIS101	S1	Histoire de l'art 1	Obligatoire à choix	A. Zambon		24			24		24	3			100%	Ecrit 1h			100	Ecrit 20 min					
LHLET111	S1	OU Culture antique et humanités 1	Obligatoire à choix	G. Holtz			24		24		24	3	100%					100	Ecrit 2h						
	Option supplémentaire											0													
ACEDUCS1	S1	Engagement étudiant : accompagnement éducatif (ne peut être pris qu'une fois durant les études)	Optionnelle									0					100	évaluation par l'encadrant		pas de rattrapage					
	BCC disciplinaire					0	78	0	78	0	78	15													
LMCDS201	S2	Discipline principale : Instrument / Voix	Obligatoire	XR Saumon	x		15		15		15	6				100%	Audition 30min					100%	audition 30 min		
LMCDS202	S2	Deuxième instrument ancien OU Basse continue	Obligatoire	XR Saumon	x		15		15		15	3			100%	Audition 30min					100%	audition 30 min			
LMCDS203	S2	Production artistique en petites formations et grands ensembles dirigés	Obligatoire	S. Adam	x		24		24		24	3	100%								100%	audition 30 min			
LHHIS260	S2	Initiation à la recherche en musicologie et histoire de la musique	Obligatoire	E. Samama/Z. Kreidy			24		24		24	3	100%								100%	Ecrit 2h			
	BCC Compléments musicaux					0	114	0	114	0	114	9													
LMCTS210	S2	Ecriture harmonique et contrepoint 2	Obligatoire	S. Adam	x		15		15		15	2	100%					100%	Oral 15 min						
LMCTS211	S2	Théorie musicale, évolution et notation 2	Obligatoire	S. Adam	x		15		15		15	2	100%					100%	Oral 15 min						
LMCTS213	S2	Pratiques vocales 2	Obligatoire	P. de Plainval	x		12		12		12	1	100%					100%	Oral 15 min						
LMCTS214	S2	Pratiques mentales et corporelles 2	Obligatoire	S. Adam	x		15		15		15	1	100%					100%	Oral 15 min						
LMCTS212	S2	Organologie, lutherie, accords, tempéraments	Obligatoire	S. Adam	x		12		12		12	1	100%					100%	Oral 15 min						
1 UE au choix						0	45	0	45	0	45														
LMCTS216	S2	Direction de chœur	Obligatoire à choix				15		15		15	2	100%					100%	Oral 15 min						
LMCTS218	S2	OU Harmonisation au clavier	Obligatoire à choix				15		15		15	2	100%					100%	Oral 15 min						
LMCTS217	S2	OU Edition d'une préface	Obligatoire à choix				15		15		15	2	100%					100%	Oral 15 min						
	BCC complémentaires et linguistiques					18	72	0	90	0	90	6													
FLE200	S2	FLE (Français langue étrangère)	Obligatoire à choix	C. Le Floch			24		24		24	3	100%					100%	Ecrit 2h						
MIPANGS2	S2	OU Anglais musical	Obligatoire à choix	Ch. Hevik			24		24		24	3	100%					100%	Ecrit 2h						
1 UE au choix						18	24	0	42	0	42														
LHHIS209	S2	Histoire de l'art 2	Obligatoire à choix	J.-Ch. Geslot		18			18		18	3			100%	Ecrit 2h			100%	écrit d'1 h					
LHLET211	S2	OU Culture antique et humanités 2	Obligatoire à choix	G. Holtz			24		24		24	3	50%		50%	Ecrit 2h			100%	Ecrit 2h					
TAPSLSE2	S2	OU Théorie et pratique des activités physiques et sportives (Ne peut être choisie qu'une fois durant la licence)	UE Obligatoire à choix	Emmanuel VILLARET			18					3	100	pratique (65%) et théorique (35%)				100	pratique (65%) et théorique (35%)						
	Option supplémentaire											0													
ACEDUCS2	S2	Engagement étudiant : accompagnement éducatif (ne peut être pris qu'une fois durant les études)	Optionnelle									0					100	évaluation par l'encadrant		pas de rattrapage					
			Total heures maquettes			total h CM	total h TD	total h TP	total h FOAD	total h présentiel	total h distanciel	total ECTS													
						42	495	0	537	0	537	60													
			Total heures étudiant									417													